

DEPARTEMENT

COMMUNE DE JUSSEY

Haute-Saône

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Séance du 01 MARS 2016

L'an deux mil seize

et le 01 MARS à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^r Olivier RIETMANN, Maire.

Afférents : 19

En exercice : 19

Ont pris part : 18

Date de la convocation

22 FEVRIER 2016

Date d'affichage

02 MARS 2016

Présents : M^r RIETMANN Olivier, M^r BILLY Jean-Louis, M^{me} MADRON Yvette, Mr SIMONIN Olivier, M^r PIMONT Gérard, Mr PIGHETTI Alexandre, M^{me} DE PAOLA MARTINEZ francine, Mme FIDON Maria-Laura, Mr QUIVOGNE Jean-Luc, Mr MASSARDI Christophe, Mme BAVARD Audrey, Mme DIDIER Dominique, Mr ODRION Alexandre, Mr LEVERT Ludovic, Mme LALLEMAND Agnès, Mr BUISSON Frédéric, Mme PERRIN Charlette

Absente : Madame DELVAL Béatrice.

Pouvoirs : Madame PAYEUR Virgine à Audrey BAVARD.

Secrétaire de séance : Madame LALLEMAND Agnès.

DCM N°2016/13

*** Vote des taxes communales pour 2016**

Pour l'élaboration du budget primitif, le Maire indique qu'il y a lieu de fixer les taux des taxes communales et propose de garder les mêmes que ceux de 2015, à savoir :

Taxe d'habitation	11,25 %
Taxe foncière (bâti)	9,19 %
Taxe foncière (non bâti)	21,20 %

Après délibération, le Conseil Municipal :

* Fixe le taux des taxes communales comme suit pour 2016 :

- Taxe d'habitation = 11,25 %

- Taxe foncière (bâti) = 9,19 %

- Taxe foncière (non bâti) = 21,20 %

Voté à l'unanimité

*** Subventions aux Associations**

A partir des demandes et des subventions accordés l'an dernier, le Maire propose la répartition des subventions aux diverses associations et organismes comme suit :

(Voir tableaux joints)

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTÉ** le montant des subventions comme suit.
- **DÉCIDE** d'inscrire les crédits au compte 6574.

ASSOCIATIONS OU ORGANISMES JUSSEENS

Désignation	Vote 2015			Demande 2016	Vote 2016		
	Subvention	Gymnase	Subvention		Subvention	Gymnase	Subvention
Club canin	500	/	500	500	500	/	500
O.T. des Hauts du Val de Saône	2000	/	2000	2000	1000+(500)	/	1000 +(500)
Club Détente et Loisirs de Jussey	1700	50	1750	1700	1650	50	1700
A.D.M.R.	1300	/	1300	1300	1000	/	1000
ELIAD	400	/	400	400	700	/	700
FNATH (accidentés de la vie)	250	/	250	250	250	/	250
Donneurs de sang	750	/	750	750	750	/	750
Familles Rurales	500	50	550	650	600	50	650
Chorale « Point d'Orgue »	500	/	500	500	500	/	500
Ass Parents d'élèves FCPE	500	/	500	500	500	/	500
La Planète des Ecoliers	1250	/	1250	1250	1250	/	1250
Les trois Ecoles Jusséennes	300	/	300	300	300	/	300
Foyer Socio Educatif Collège	400	/	400	400	400	/	400
Société de pêche	400	/	400	400	400	/	400
Fanfare de Jussey	1100	/	1100	1600	1600	/	1600
Etoile Sportive	750	/	750	1000	1000	/	1000
Tennis Club Jusséen	1500	50	1550	1700	1500	50	1550
Sporting Club Jussey (Foot)	3000+300	50	3350	3000+300	3000+300	50	3350
Omnisport LUTTE	2500	150	2650	2650	2500	150	2650
Omnisport JUDO	1000	50	1050	1000	1000	50	1050
La Boule Jusséenne	600+300	/	900	900	600+300	/	900
Badminton Jusséen	1000	50	1050	1000	1000	50	1050
Hand-Ball Club	1500	100	1600	1500	1500	100	1600
Basket-Ball	750	50	800	1000	1000	50	1050
Médaillés Militaires	200	/	200	200	200	/	200
ELA Foyer Socio Educatif	300	/	300	/	300	/	300
Music en brousse	1200	/	1200	2000	1200	/	1200
UCIA	800	/	800	800	800	/	800
Vision Val de Saône	2000	/	2000	2000	2000	/	2000
Les ateliers de la Mance	300	/	300	300	300	/	300
La Marianne en fête	/	/	/	1000	1000	/	1000
Entente Vétérans JUSSEY	/	/	/	400	400	50	450
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
TOTAL	29 850,00	600,00	30450,00	33250,00	31300,00	650,00	31950,00

Voté à l'unanimité

ASSOCIATIONS OU ORGANISMES PRINCIPALEMENT NATIONAUX

Désignation	Vote2014	Vote 2015	Demande 2016	Voté 2016
Aide aux lépreux	60	60	/	60
Lutte contre le Cancer	100	100	100	100
Myopathes	60	60	300	60
Sclérosés en plaques	60	60	/	60
Total	280.00 €	280.00 €	400.00 €	280.00 €

Voté à l'unanimité

ASSOCIATIONS OU ORGANISMES DEPARTEMENTAUX OU REGIONAUX

Désignation	Vote 2014	Vote 2015	Demande 2016	Voté 2016
A.D.A.P.E.I.	183	183	200	200
Comité antialcoolique	46	500	700	100
Croix Rouge de la Haute-Saône	85	85	100	85
Eleveurs de chevaux	153	1200	1200	1500
Mausolée d'Ambiéwillers	39	39	50	50
Prévention Routière	39	39	40	40
Association des veuves civiles	77	77	77	77
Les Francas	15248	6527	6528	6528
Hermione de Cherlieu	100	100	100	100
Les Francas (carnaval)	1500	1500	1500	1500
Total	17 470.00 €	10250,00 €	10495.00 €	10 180.00 €

Voté à l'unanimité

DCM N°2016/15

*** Ouverture poste temporaire de Rédacteur Principal de 2^{ème} Classe**

Suite à la délibération 2015/131 en date du 15 décembre 2015, il y a lieu de prolonger l'ouverture d'un poste temporaire pour accroissement d'activité de Rédacteur Principal de 2^{ème} Classe à temps non complet du 01 Mars 2016 au 31 Mars 2016 à raison de 7 heures par semaine et du 1^{er} Avril 2016 au 30 Avril 2016 à raison de 17,5 heures pour le mois.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** à compter du 01 Mars 2016 d'ouvrir un poste temporaire pour accroissement d'activité de Rédacteur Principal de 2^{ème} Classe à temps non complet du 1^{er} mars au 30 avril 2016,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de travail qui interviendra.

Voté à la majorité 16 POUR – 1 Abstention (Olivier SIMONIN)-1 Contre (Frédéric BUISSON).

DCM N°2016/16

*** Convention location d'un véhicule avec Intermarché**

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de signer une convention entre la commune de Jussey et Intermarché pour la location d'un minibus pour un montant de 75 € TTC le week-end aux Associations Jusséenes.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec Intermarché
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à régler les factures correspondantes

Voté à l'unanimité

DCM N°2016/17

*** Programme de travaux forestiers 2016**

Les services de l'ONF ont proposé un budget pour l'année 2016 relatif aux travaux forestiers à effectuer dans la forêt communale.

- **TRAVAUX SYLVICOLES : 13 121,70 € HT**
- **TRAVAUX DE MAINTENANCE : 1271,00 € HT**

Soit un montant total de 14 392,70 € HT soit 15 831,97 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** le programme de travaux forestiers 2016 dans la forêt communale pour les sommes indiquées ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le programme de travaux 2016.

Voté à l'unanimité

DCM N°2016/18

*** Convention avec le CAUE pour la création d'un pôle éducatif**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer une convention avec le CAUE pour une proposition d'étude pour la création d'un pôle éducatif à partir des équipements scolaires existants.

La contribution financière de la collectivité s'élève à 4500 €, montant correspondant à 74 % du coût réel de l'intervention, 26% étant supporté par le budget propre du CAUE.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec le CAUE
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à régler les factures correspondantes

Voté à l'unanimité

DCM N°2016/19

*** Convention de mise à disposition de locaux**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de signer une convention entre l'Assurance Maladie et la Commune de Jussey à compter du 1^{er} février 2016 afin d'y formaliser les conditions d'accueil de la permanence du service social.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec l'Assurance Maladie.

Voté à l'unanimité

DCM N°2016/20

*** Subvention à l'Association Foncière de Jussey**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier du Président de l'Association Foncière de Jussey sollicitant une subvention communale au titre de l'année 2016 pour un montant de 1500 euros.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** de verser à l'Association Foncière de Jussey une subvention pour un montant de 1500 euros
- **DÉCIDE** d'inscrire les crédits au compte 65737

Voté à l'unanimité

DCM N°2016/21

*** Travaux de raccordement France Télécom**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un devis a été réalisé par l'entreprise SOCATER pour des travaux de raccordement téléphonique concernant Monsieur ODRION François.

Il s'avère que le montant des travaux s'élève à 1966,10 euros HT soit 2 359,32 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à signer le devis avec l'entreprise SOCATER
- **AUTORISE** le Maire à faire réaliser ces travaux

Voté à l'unanimité

DCM N°2016/22

*** Renouvellement du réseau AEP rue Gambetta**

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de procéder à un renouvellement de conduites d'eau potable rue Gambetta, d'une longueur de 475 ml.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** la réalisation de travaux de renouvellement de 475 ml de conduites d'eau potable rue Gambetta.
- **SOLLICITE** une aide financière de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental pour ce projet dans le cadre de leur politique d'aide aux travaux d'alimentation en eau potable et du plan de relance du BTP 2014.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Voté à l'unanimité

DCM N°2016/23

*** Mise en place d'une facturation du chauffage de l'Église**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un certain nombre de municipalité ne dispose pas de chauffage dans leur église.

Ces municipalités utilisent donc l'église de Jussey pour des obsèques en hiver.

Or, chauffée l'église à un coût que Monsieur le Maire vous propose de facturer à raison d'un forfait de 60 euros par cérémonie.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre en place une facturation d'un montant de 60 euros par cérémonie d'obsèques aux municipalités extérieures
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer le titre correspondant

Voté à l'unanimité

DCM N°2016/24

*** Devis achat guirlandes de Noël**

La société DECOLUM nous a fait parvenir un devis pour l'achat de nouvelles guirlandes lumineuses pour les illuminations de Noël destinées au centre-ville.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis avec la société DECOLUM pour l'achat de nouvelles guirlandes lumineuses d'un montant de 6 666,67 € HT soit 8000 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à régler la facture correspondante

- **DÉCIDE** d'inscrire les crédits aux budgets

Voté à la majorité 14 POUR-4Abstentions (FIDON Maria-Laura-SIMONIN Olivier-BUISSON Frédéric-PERRIN Charlette)

DCM N°2016/25

*** Devis Technitrait Travaux perception**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un devis de la SARL TECHNITRAITE d'un montant de 3450 € HT soit 4140 € TTC pour la fabrication de grille à la perception.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis avec la SARL TECHNITRAITE pour la fabrication de grille à la perception pour un montant de 3450 € soit 4140 € TTC
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à régler la facture correspondante
- **DÉCIDE** d'inscrire les crédits aux budgets

Voté à l'unanimité

DCM N°2016/26

*** Devis MIGNARD-LEBRUN**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un devis de l'entreprise MIGNARD-LEBRUN pour la fabrication fourniture et pose d'une armoire en chêne ainsi que d'un coffre à clés pour un montant de 1895,80 € HT soit 2274,96 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis avec l'entreprise MIGNARD-LEBRUN pour la fabrication fourniture et pose d'une armoire en chêne ainsi que d'un coffre à clés pour un montant de 1895,80 € HT soit 2274,96 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à régler les factures correspondantes
- **DECIDE** d'inscrire les crédits aux budgets

Voté à l'unanimité

*** Optimisation de l'installation communale d'éclairage public dans le bourg (2^{ème} tranche)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal la nécessité de remplacer les luminaires actuelles en luminaires LEDS (économie d'énergie).

Hôtel de Ville, Rue Gambetta, Bas de la Rue Charles Bontemps, Rue Thiers, Place de la République, Rue Victor Hugo, Rue du Parlement.

Le SIED 70 nous a transmis une proposition financière prévisionnelle comme suit :

Montant estimatif TTC des travaux à réaliser par le SIED 70 mandataire	Participation du SIED 70	Participation du TEPCV	Contribution du maître d'ouvrage	Participation FCTVA
66 258,71 €	29 891,40 €	12 463,48 €	23 903,83 €	10869,08 €

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la proposition financière avec le SIED 70 pour un montant de 66 258,71 € TTC
- **SOLLICITE** l'aide financière du SIED 70
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à régler les factures correspondantes
- **DÉCIDE** d'inscrire les crédits aux budgets

Voté à l'unanimité

*** Création d'un budget annexe Bois**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de créer un budget annexe bois.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à créer un budget annexe bois
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander une immatriculation (SIRET).

Voté à l'unanimité

Le Maire,

